

Marché à procédure adaptée pour la fourniture de matériel technique d'éclairage de spectacles à Papeete, Tahiti

Avis d'appel public à la concurrence (AAPC)

1 Informations Relatives à l'Acheteur Public

Catégorie :	Etablissement public à caractère administratif
Acheteur Public :	Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture
Autorité compétente :	Le Directeur
Coordonnées :	646 Boulevard Pomare BP 1 709 – 98 713 Papeete – Tahiti – Polynésie française Tél : 40 544 544
Personne habilitée à signer le marché :	Le Directeur

2 Objet et Caractéristiques principales

La présente consultation a pour objet la fourniture de matériel technique d'éclairage de spectacles pour l'établissement public Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture à Papeete.

3 Procédure et Forme du marché

Le présent marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article LP 321-1 du code polynésien des marchés publics (CPMP).

La forme du marché est ordinaire, à prix unitaires, fermes et actualisables.

Le marché est alloté en cinq (5) lots.

4 Conditions de participation – Pièces à fournir par les candidats

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, en vue de l'admission de leurs candidatures :

- A. Une lettre de candidature présentée et renseignée selon le modèle joint (LC1 en cas de candidature unique ou LC1 bis en cas de candidature en groupement) comportant les renseignements relatifs à l'identification et aux coordonnées du candidat ou de chaque membre en cas de groupement de candidats et dans ce dernier cas l'identité du mandataire et l'étendue de son habilitation ;
- B. Une déclaration sur l'honneur selon le modèle joint (LC3) attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnés à l'article LP 233-1 du code polynésien des marchés publics ;

Le candidat admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L621-1 du Code du commerce dans sa rédaction en vigueur en Polynésie Française, est autorisé à soumissionner à condition de produire à l'appui de sa candidature les pièces supplémentaires suivantes :

- la copie du ou des jugements prononcés ;
- lorsqu'il est en période d'observation, une attestation du juge commissaire l'habilitant à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

5 Critères d'attribution

Les offres déclarées recevables à l'issue de l'analyse du dossier de candidature seront ensuite analysées dans les conditions prévues aux articles LP 235-1 du CPMP.

Les offres seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les critères suivants, selon la pondération indiquée :

- * le prix, noté sur 40 points ;
- * les correspondances techniques, notées sur 30 points ;
- * la durée et étendue de garantie, notées sur 30 points.

6 Délai de remise des candidatures et des offres

Les candidatures et offres devront parvenir avant le **06/10/2025 – 12 heures**

Auprès de :

Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture

Département Administratif et Financier

Tél : 40 544 540 – Tahiti – Polynésie française

Le délai de validité des offres est fixé à soixante jours (60) jours à compter de la date limite de remise des offres.

7 Renseignements Complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires techniques ou administratifs qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres, une demande par mail à : daf@maisondelaculture.pf

8 Consultation et Retrait du dossier

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) peut être retiré auprès du département administratif et financier de Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture, sur clé USB (non fournie).

Ce dernier (DCE) peut également être adressé par courriel après demande faite à l'adresse daf@maisondelaculture.pf Il ne sera procédé à aucun envoi postal.

9 Conditions d'envoi et de remise des offres

Les offres seront remises sous enveloppe unique cachetée, qui devra contenir deux (2) sous chemises intérieures :

- o une revêtue de la mention « CANDIDATURE », composée des pièces citées à l'article 10.1 du RC.
- o une revêtue de la mention « OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE », composée des pièces citées à l'article 10.2 du RC.

L'enveloppe devra porter l'adresse et la mention suivante :

TE FARE TAUHITI NUI – MAISON DE LA CULTURE
BP 1 709 – 98 713 Papeete
Tél 40 544 544

OFFRE POUR MARCHÉ PUBLIC N° 01/TFTN/2025 RELATIF A LA
« Fourniture de matériel technique d'éclairage de spectacles pour l'établissement public
administratif Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la culture »

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Les offres seront remises contre récépissé au département administratif et financier de Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture, avant la date et l'heure indiquées en page de garde du RC ; ou si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant les mêmes date et heure limites.

10 Date d'envoi de la publication

Mise en ligne le 22/09/2025 à 12 heures

Le Directeur de Te Fare Tauhiti Nui,
Autorité Compétente

M. Vaitua TOKORAGI